

Point de vue

Sauvons les forêts tropicales humides

L'UICN et le WWF ont entamé avec vigueur une nouvelle campagne pour préserver des parties représentatives judicieusement choisies de la forêt tropicale humide. Ce programme de conservation de la nature est, à notre avis, le plus important de la présente décennie. Quelle en est la raison? Quelle est l'importance de cette forêt, et pourquoi est-il si urgent de la protéger?

En l'espace de quelques millénaires, l'homme a profondément modifié le visage de la terre et a partout laissé son empreinte, de sorte que la végétation à l'état naturel et la faune qui l'habite ne sont plus que des îlots perdus dans l'océan des cultures résultant de l'activité humaine. Il y a cependant deux exceptions: les contrées trop inhospitalières, où l'homme ne peut guère s'établir de façon permanente, et les régions couvertes par la forêt tropicale humide. Si la forêt tropicale humide est restée relativement intacte — alors que son climat est favorable à l'homme et qu'il peut parfaitement y séjourner (après avoir enrayé les maladies tropicales) — c'est que la forêt elle-même oppose un mur formidable à l'établissement humain, et que la terre, une fois défrichée, se révèle habituellement difficile à maintenir dans un bon état de fertilité. C'est ainsi que la forêt tropicale humide est la dernière grande formation végétale qui reste pratiquement inchangée dans de vastes régions, manifestant une extraordinaire exubérance de vie animale et végétale.

Mais va-t-elle le rester longtemps? La technologie moderne et les progrès enregistrés par l'agriculture poussent les pays qui possèdent de vastes superficies de forêt tropicale à les défricher. L'Asie du Sud-Est, en particulier, dispose de bois de haute qualité, très demandés dans les pays industrialisés. Bien entendu, il est tout naturel que ces pays souhaitent tirer parti de leurs forêts, et désirent en cultiver le sol. C'est pourquoi la forêt diminue rapidement. Si l'on veut que ces régions magnifiques — ainsi que leur faune — subsistent en nombre suffisant, une planification soignée s'avère indispensable et urgente, pour décider quelles sont les parties à préserver, et par quels moyens.

Que s'agit-il de conserver? Mais tout d'abord, il est fallacieux de parler de «la» forêt tropicale humide, comme on l'a fait jusqu'à présent dans cet article: il n'y a pas un seul, mais plusieurs types de forêts humides dans les régions tropicales. Les régions qui présentent un climat constamment chaud et humide sont entièrement couvertes de forêts jusqu'à une altitude d'environ 4000 mètres, ce qui représente une surface totale de quelque 7 à 9 millions de kilomètres carrés, répartis entre l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie du Sud-Est. Bien que d'apparence similaire, les forêts de ces trois continents sont en réalité fort différentes, tant par les essences d'arbres que par les espèces animales. On peut citer l'exemple de l'importante famille des *dipterocarpaceae* (environ 500 espèces) que l'on ne trouve pratiquement que dans l'Asie du Sud-Est: il n'y en a que quelques espèces en Afrique, et aucune en Amérique.

Par ailleurs, dans une seule région donnée, on rencontre autant de différents types de forêts qu'il y en a dans toutes les régions tempérées réunies: sur des sols fertiles ou pauvres, sous des climats secs ou humides, et à différentes altitudes en montagne; il y a des mangroves, des forêts marécageuses, des forêts de tourbières... Par conséquent, il apparaît clairement que si l'on se proposait d'établir dans une seule région du monde, au détriment de toutes les autres, un unique parc national — aussi grand soit-il — on éliminerait presque toutes les variétés de forêts ainsi qu'une bonne partie des espèces animales et végétales qui s'y trouvent. La solution est tout autre: il faut sélectionner et protéger des régions représentatives des différentes forêts: en Afrique, dans l'Asie du Sud-Est, en Amérique, à haute et à basse altitude, dans les marécages et sur terrain sec. Alors seulement la richesse et la variété des forêts seront-elles maintenues, et les espèces préservées de l'extinction.

La forêt tropicale humide, sous toutes ses formes, est très particulière: elle est la plus riche manifestation de la vie en évolution sur la planète. Certaines régions ont, sur des sites à peu près inchangés, une histoire qui s'étale sur une période de 50 millions d'années, depuis le début de l'évolution des plantes à fleurs. On s'est aperçu que les dépôts fossilisés d'une forêt de la fin du pliocène, au large des côtes de Bornéo, contiennent presque les mêmes genres d'arbres que ceux que l'on rencontre actuellement dans la forêt marécageuse du Johore, dans la péninsule malaisienne. Ce foisonnement de vie est dû à un climat constamment favorable, sans saisons rigoureuses, sans grands froids et sans périodes de sécheresse extrême. La forêt tropicale humide renferme une grande partie de la flore du globe. On évalue, par exemple, à plus de 25 000, le nombre des plantes à fleurs dans les forêts humides de l'Asie du Sud-Est; 40% des genres que l'on trouve dans cette région n'existent nulle part ailleurs, et l'ensemble représente 10% de toutes les espèces du monde. Bien qu'on n'y rencontre pas les immenses troupeaux de mammifères qui rendent les parcs nationaux africains si impressionnants et spectaculaires, on y trouve par contre des insectes, des oiseaux et d'autres animaux égalant les plantes par leur nombre et leur richesse: il y a une multitude d'espèces comportant un petit nombre de spécimens, plutôt qu'un grand nombre de spécimens représentant peu d'espèces.

Quel intérêt y a-t-il à préserver des échantillons de cette forêt, et quel avantage l'humanité peut-elle en tirer? L'essentiel est sans doute qu'alors seulement, les ressources génétiques de la forêt pourront être préservées à jamais. L'évolution se poursuit sans arrêt et ne peut avoir lieu que dans son cadre naturel: on peut préserver des espèces en les transplantant dans des jardins, mais leur évolution en sera arrêtée ou déviée. C'est un point qui peut paraître mineur, mais qui en réalité a une très grande importance pratique. On découvre sans cesse des applications précieuses pour la médecine, l'agriculture, l'élevage, et pour vaincre les parasites; il serait donc insensé de détruire une source de matériaux présentant un tel intérêt.

Pareille abondance de matériel génétique ne peut être conservée efficacement que dans la forêt naturelle, et la préservation de régions dans leur état d'origine est nécessaire pour

Deux nations de plus ratifient la Convention sur le commerce des espèces en danger

Le Nigeria et la Suisse sont respectivement les deuxième et troisième pays à ratifier la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction. Le Nigeria a ratifié la Convention le 9 mai, et la Suisse, le 9 juillet.

Les Etats-Unis ont été le premier pays à ratifier la Convention, qui avait été adoptée par la Conférence plénipotentiaire de Washington, en mars 1973. La ratification, l'acceptation, l'approbation ou l'adhésion de dix Etats est requise pour que la Convention entre en vigueur.

A ce jour, quarante-sept nations ont signé la Convention; les dernières signatures proviennent du Canada (2 juillet), de l'Egypte (7 juin), du Koweït (9 avril), du Lesotho (17 juillet) et de l'URSS (29 mars).

d'autres objectifs scientifiques. On ne peut comprendre les causes de l'épidémie de dengue hémorragique qui s'est déclarée dernièrement en Malaisie, qu'en étudiant le cycle naturel de la maladie dans le couvert de la forêt. Les zones de forêts naturelles sont également utiles en ce qu'elles servent de point de comparaison pour évaluer les changements dus à l'action de l'homme dans des régions similaires. Cette utilité ira croissant, car une fraction toujours plus importante de la forêt est mise à contribution. De plus, on ne pourra vraiment se rendre compte de l'intérêt des régions naturelles pour la détente et l'éducation, que lorsqu'elles deviendront rares. On peut aussi promouvoir le tourisme à l'orée des forêts, en se fondant sur les ressources intactes de la région protégée, introduisant ainsi le visiteur dans un monde nouveau et fascinant. La forêt est belle et passionnante, et pour peu qu'on la lui présente avec imagination, le visiteur qui auparavant la considérait comme dépourvue d'intérêt, ou même étrangère et hostile, en tirera beaucoup de plaisir et d'enseignements.

La forêt tropicale est très fragile. Il faut probablement des centaines, ou plutôt des milliers d'années pour rétablir l'équilibre, une fois que celui-ci a été perturbé. En dehors des régions strictement protégées, on peut renforcer l'intérêt des forêts déjà exploitées, et même augmenter le nombre des espèces animales et végétales utiles ou intéressantes, par un management adéquat. On peut, par exemple, combiner la production de bois et d'autres ressources forestières présentant une valeur économique, comme le rotin ou le bambou, avec le management des animaux sauvages, la détente des hommes et la beauté du paysage. La forêt joue également un rôle très important dans la partie supérieure du bassin de réception des rivières et sur les pentes raides, pour prévenir l'érosion du sol et pour préserver la pureté de l'eau qui sera utilisée dans le cours inférieur.

Afin de tirer le meilleur parti possible de la forêt pour toutes ces utilisations, les plus hautes instances du gouvernement et de l'aménagement du territoire doivent reconnaître sa valeur et ses qualités et allouer judicieusement les régions forestières, en s'attachant à protéger certaines régions et en utilisant au mieux la forêt, qui peut jouer un rôle appréciable dans la vie du pays. Une fois détruite, elle ne peut plus être reconstituée dans son état d'origine.

Les nations qui ont la chance de posséder encore de vastes contrées couvertes de forêts tropicales, peuvent être fières d'être les seules à détenir une ressource d'une importance considérable pour le monde d'aujourd'hui.

Duncan Poore

Nouvelle carte mondiale des sols

Nous attirons l'attention du lecteur sur la publication par la FAO et l'UNESCO de la nouvelle carte mondiale des sols, à l'échelle 1/5 000 000^e. L'ouvrage terminé comportera dix volumes de cartes avec texte explicatif. A l'heure actuelle, il est possible de se procurer le tome IV complet sur l'Amérique du Sud, tandis que, pour les tomes II (Amérique du Nord) et VI (Afrique), seules les cartes avec légendes sont prêtes. On peut en passer la commande auprès de l'UNESCO à Paris. Les cartes sont des regroupements de plusieurs unités traitant du sol, divisées selon la texture et l'inclinaison. La terminologie et la classification ne sembleront pas familières à tous ceux qui ne se seront pas tenus au courant des innovations en matière de classification des sols, mais les spécialistes de la conservation devraient pourtant s'y intéresser, car c'est un système qui sera de plus en plus utilisé dans tous les pays. On peut penser que la carte mondiale des sols deviendra un instrument de travail précieux pour tous les spécialistes de la conservation.

19^e Congrès de limnologie

Le 19^e Congrès de l'Association internationale de limnologie théorique et appliquée (AIL) tiendra ses assises du 22 au 29 août, à l'Université de Manitoba, à Winnipeg, au Canada. Quelque 1500 limnologues sont attendus à ce Congrès triennal. Les langues de travail officielles seront l'allemand, l'anglais, le français, l'italien et le russe. Le secrétaire du Congrès sera M. Roscoe W. Dalke, *Freshwater Institute, Department of the Environment, 501 University Crescent, Winnipeg, Manitoba, Canada R3T 2N6.*

12^e Assemblée générale de l'UICN: Zaïre, 1975

« La conservation de la nature et les responsables des prises de décisions »

Le thème « La conservation de la nature et les responsables des prises de décisions » a été sélectionné comme thème de base pour la 12^e Assemblée générale de l'UICN et la 13^e Réunion technique associée, qui doivent avoir lieu à Kinshasa, Zaïre, du 7 au 19 septembre 1975.

Le Gouvernement du Zaïre a formé un comité national chargé de toutes les dispositions relatives aux réunions et aux excursions, sous la présidence du citoyen Gahuranyi Tanganika, avec comme secrétaire-coordonateur, le citoyen Kabala Matuka. La planification est en bonne voie, et les grandes lignes du programme ont été délimitées (voir page 31).

Les réunions auront lieu au Centre des Congrès de N'Sele, qui offre d'excellentes possibilités de travail. Le Centre est à environ 60 kilomètres de Kinshasa, par autoroute. Un certain nombre de participants seront logés à Kinshasa.

Comme cela s'est passé lors de précédentes occasions, les sessions de l'Assemblée générale auront lieu avant et après la Réunion technique. Des dispositions ont également été prévues pour les réunions des commissions de l'UICN. Il a été décidé que la Réunion technique sera organisée de manière à éviter les chevauchements.

L'enregistrement se fera le dimanche 7 septembre 1975; le lundi 8 septembre toute la journée, l'après-midi du mercredi 17 septembre et toute la journée du jeudi 18 septembre seront consacrés aux activités de l'Assemblée générale.

Des excursions spéciales ont été prévues juste avant, à mi-chemin, et après l'Assemblée générale. On espère qu'elles permettront aux participants de visiter un certain nombre de magnifiques parcs nationaux du Zaïre: Virunga, Upemba, Kundelungu, Salonga et Garamba. De plus, des manifestations culturelles seront organisées pendant la conférence.

Les réunions techniques de l'UICN donnent l'occasion de se pencher et de réfléchir sur les facteurs susceptibles d'avoir des répercussions importantes sur l'avenir de la conservation de la nature. Elles permettent également d'examiner les causes des échecs passés dans l'accomplissement des buts de conservation, et de rechercher de nouvelles directions et stratégies pour réaliser ces objectifs. Elles ne sont pas nécessairement conçues dans le but de couvrir les programmes passés ou présents de l'UICN, mais plutôt d'examiner les forces technologiques, sociales, économiques et politiques qui sont les plus susceptibles d'influencer le succès des programmes futurs.

La 13^e Réunion technique s'attachera tout particulièrement à rendre conscients les responsables chargés de prendre des décisions politiques, économiques et technologiques, des principes et de la pratique de la conservation, et de la manière dont ils peuvent utiliser les principes écologiques pour prendre ces décisions. La 13^e Réunion technique insistera en particulier sur la nécessité d'évaluer pleinement les projets de développement envisagés, à la lumière des principes écologiques, et aux tout premiers stades de leur préparation.

La Réunion technique est organisée en sept sessions d'une demi-journée, étalées sur six jours. Une période supplémentaire a été impartie aux réunions des commissions de l'UICN, ce qui permettra aux membres d'assister à des réunions de commissions autres que les leurs, et aux participants à la conférence d'y assister à titre d'observateurs. On tient compte également du fait que divers groupes spécialisés et groupes de travail peuvent se réunir alors que ces sessions ont lieu.

Le programme de la Réunion technique est indiqué dans ses grandes lignes à la page suivante.

Pendant la durée de la conférence, on s'attachera à susciter des occasions d'aborder les problèmes courants de conservation, ainsi que les questions relatives à l'UICN, y compris sa structure et ses fonctions. Il y aura des tribunes libres et des groupes de discussion non officiels. On demandera aux membres leurs suggestions quant aux thèmes dont ces groupes pourraient traiter.

Des dispositions sont prises afin que les projets de résolutions sur la conservation soient préparés suffisamment tôt au cours de la conférence, pour que des commentaires puissent être apportés, et que les projets révisés puissent être prêts avant leur soumission à l'Assemblée générale.

12^e Assemblée générale et 13^e Réunion technique

Kinshasa, Zaïre, septembre 1975

Informations préliminaires

L'assemblée générale de l'UICN se réunit tous les trois ans en session ordinaire. L'Assemblée générale à Banff a accepté avec enthousiasme l'invitation du Président du Zaïre à tenir la 12^e Assemblée générale à Kinshasa.

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'UICN, et se compose des délégués des membres de l'Union. Ses fonctions, telles qu'elles sont définies dans les Statuts (article IV.2), englobent la détermination du programme de travail de l'Union et de son budget pour la période de trois ans qui suit, la ratification de nouveaux membres, ainsi que l'élection des principaux responsables de l'Union et des membres au Conseil exécutif.

Projet d'emploi du temps

3-6 septembre

Excursions antérieures à l'Assemblée générale

Dimanche 7 septembre

Enregistrement

Réunion du Conseil exécutif de l'UICN

Lundi 8 septembre

9 h. 30-12 h. 30 Assemblée générale

14 h. -17 h. 30 Assemblée générale

Mardi 9 septembre

9 h.-12 h. 30 Réunion technique, Session A

14 h.-17 h. 30 Réunions de commissions

Soir Débat ouvert

Mercredi 10 septembre

9 h.-12 h. 30 Réunion technique, Session B

14 h.-17 h. 30 Réunions de commissions

Jeudi 11 septembre

9 h.-12 h. 30 Réunion technique, Session C

14 h.-17 h. 30 Réunions de commissions

12-14 septembre

Excursions

Lundi 15 septembre

9 h.-12 h. 30 Réunion technique, Session D

14 h.-17 h. 30 Réunion technique, Session E

Mardi 16 septembre

9 h.-12 h. 30 Réunion technique, Session F

14 h.-17 h. 30 Réunions de commissions

Mercredi 17 septembre

9 h.-12 h. 30 Réunion technique, Session G

14 h.-17 h. 30 Assemblée générale

Soir Débat ouvert

Jeudi 18 septembre

9 h.-12 h. 30 Assemblée générale

14 h.-17 h. 30 Assemblée générale

Vendredi 19 septembre

9 h.-12 h. 30 Réunion du Conseil exécutif de l'UICN

14 h.-17 h. 30 Réunions de commissions

Samedi 20 septembre

Départ de Kinshasa

20-24 septembre

Excursions postérieures à l'assemblée

Session A

Forêts tropicales humides

(Mardi 9 septembre 1975, 9 h.-12 h. 30)

Communication 1. Etat des forêts tropicales humides, et leur avenir probable, compte tenu d'utilisations du sol contradictoires et de la pression démographique.

Communication 2. Stratégies pour la conservation des biota en forêts tropicales humides, y compris les parcs nationaux, les réserves, et autres systèmes de gestion.

Communication 3. Application de l'écologie aux décisions de développement économique, dans les régions tropicales humides.

Session B

Terres marginales - arides, semi-arides et montagneuses

(Mercredi 10 septembre 1975, 9 h.-12 h. 30)

Communication 4. Sécheresse, élevage et faune sauvage dans les régions arides et semi-arides.

Communication 5. Nouvelle optique pour aborder la conservation des biota de régions sèches et des régions montagneuses.

Communication 6. Utilisation des directives écologiques par les responsables des prises de décisions, dans le développement des terres marginales.

Session C

Environnements marins

(Jeudi 11 septembre 1975, 9 h.-12 h. 30)

Communication 7. Conservation et développement des ressources marines quant aux juridictions et contrôles nationaux et internationaux.

Communication 8. Conservation des biota marins avec référence particulière au rôle des parcs et réserves marines.

Communication 9. Moyens d'influencer les décisions sur les environnements marins - utilisation des directives écologiques et autres stratégies.

Session D

Aires protégées et ressources génétiques

(Lundi 15 septembre 1975, 9 h.-12 h. 30)

Communication 10. Nouvelles stratégies pour la conservation des espèces menacées.

Communication 11. Conservation des plantes menacées et des ressources génétiques des plantes: problèmes et tentatives de trouver des solutions.

Communication 12. Récentes initiatives en vue de la conservation de la nature - évaluation des initiatives internationales importantes.

Communication 13. L'avenir des parcs nationaux et autres aires protégées quant à l'utilisation du sol et la pression démographique.

Session E

Energie et conservation

(Lundi 15 septembre 1975, 14 h.-17 h. 30)

Communication 14. Implications de l'utilisation et du développement de l'énergie, en particulier des combustibles fossiles et de l'énergie nucléaire, pour la conservation de l'environnement et les styles de vie futurs.

Communication 15. Conservation de l'énergie, et nouvelles sources d'énergie - leurs implications pour la conservation de l'environnement et pour les styles de vie futurs.

Communication 16. La crise de l'énergie et les nouvelles stratégies pour le développement de l'agriculture.

Session F

Ressources et conservation

(Mardi 16 septembre 1975, 9 h.-12 h. 30)

Communication 17. Ressources en eau - répartition et capacité, en relation avec les conflits possibles entre la conservation de la nature et le développement économique.

Communication 18. Matières premières pour la croissance industrielle - répartition et quantité, par rapport aux conflits possibles avec la conservation de la nature.

Communication 19. Implications pour la conservation, de la croissance continue dans les domaines économique, technologique, démographique.

Session G

Décisions en matière de développement

(Mercredi 17 septembre 1975, 9 h.-12 h. 30)

Communication 20. Rôle contrasté des grands ouvrages de développement par rapport aux technologies douces, dans l'amélioration du bien-être économique et de la qualité de la vie.

Communication 21. Favoriser les décisions de développement prises à des fins de conservation, en tenant compte des réalités économiques et politiques.

Communication 22. Vers un équilibre dynamique entre l'homme et la nature - la nécessité de nouveaux styles de vie.

Série de timbres illustrant des animaux sauvages en Nouvelle-Guinée

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a augmenté sa série de timbres consacrés aux animaux sauvages de trois nouveaux timbres où figurent des oiseaux remarquables: le calao couronné (*Aceros plicatus*), le grand casoar (*Casuarius casuarius*) et une espèce rare, l'aigle de Kapul (*Harpyopsis novaeguineae*).

Notes sur la conservation

Découverte en Australie d'une espèce que l'on croyait éteinte, l'onychogale bridé

L'onychogale bridé (*Onychogalea fraenata*), dont la dernière apparition remonte à 1937, et que l'on croyait éteinte depuis, a été redécouvert dans le Queensland central en Australie. Ce kangourou, qui est l'un des plus intéressants et des moins connus, a été découvert par M. G. Gordon, au cours d'une étude de la faune dans le district d'Emeraude. La découverte a été annoncée en avril dernier.

Selon des rapports venant d'Australie, la région dans laquelle l'animal a été découvert fait en ce moment l'objet d'un vaste défrichage. Le projet de loi sur la conservation des animaux sauvages, récemment voté par le Parlement d'Etat, prévoit de réserver des terres qui seront strictement destinées à la conservation. On espère que le gouvernement du Queensland prendra les dispositions nécessaires pour l'établissement d'une réserve pour l'animal.

Etude sur le Gavialis gangeticus

Comme les autres crocodyliens du monde, le gavia de l'Inde subit un déclin catastrophique depuis quelques dizaines d'années. Chassé pour sa peau, dérangé par l'homme dans son habitat, ce reptile que l'on trouvait autrefois dans de nombreuses régions — près des rivières du nord de l'Inde, du Pakistan, du Népal, de Birmanie, et du Bangladesh — a maintenant pratiquement disparu. Une étude sur le gavia, terminée récemment par le *Madras Snake Park and Conservation Centre*, assisté par le WWF de l'Inde, a permis de constater que le gavia survit, en petits groupes dispersés, seulement dans les parties très reculées des réseaux hydrographiques du nord. La plus importante population restante se trouve près de la rivière Narayani, au Népal; cette rivière constitue la limite ouest du Parc national Chitawan.

Le gavia, qui est un reptile de rivière spécialisé, a besoin de rives tranquilles pour se chauffer au soleil, pondre ses œufs, et se déplacer librement sur de vastes secteurs. Quand il n'est pas pourchassé et tué pour sa peau, il est constamment dérangé par des bateaux, ou par des activités humaines telles que l'agriculture, ou encore la pêche qui se développe toujours plus. Un rapport signale que les gavials se prennent dans de grands filets de nylon (qui constituent un danger supplémentaire) et sont abattus par les pêcheurs.

Le *Madras Snake Park Trust* se propose de faire une étude détaillée sur la biologie du gavia, afin d'aboutir éventuellement à la création de réserves et à la réalisation d'un programme de reproduction en captivité. On ne sait pas encore si cet animal peut se reproduire en captivité.

Les Etats-Unis sont la sixième nation à ratifier la Convention sur la décharge de déchets en mer

Les Etats-Unis sont la sixième nation à avoir procédé officiellement à la ratification de la Convention sur la prévention de la pollution des mers par la décharge de déchets et autres matériaux. Les instruments de ratification ont été déposés le 29 avril dernier.

La convention, connue sous le nom de «Convention sur la décharge de déchets en mer», a été mise au point au cours d'une conférence internationale à Londres en automne 1972, pour répondre à une résolution de la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain. Ouverte à la signature le 29 décembre 1972, elle a été signée par quarante-cinq pays. Elle doit obtenir quinze ratifications pour entrer en vigueur.

Symposiums de l'IYF sur la planification du paysage

Le Groupe de travail pour la planification du paysage, de l'IYF (la Fédération internationale de la jeunesse pour l'étude et la conservation de l'environnement), prévoit de tenir un symposium vers la mi-juillet 1975 à Lund, en Suède, pour discuter des «méthodologies de planification des solutions différentes à la croissance à l'avenir». Le symposium sur la «planification de la non-croissance», qui doit être le premier sur ce

thème en Europe, sera organisé en collaboration avec les groupes d'action locaux engagés dans des projets de conservation et de communauté. Les groupes intéressés sont priés de s'adresser au président du Groupe de travail de l'IYF, Xaver Monbailiu, 42, St.-Pietersnoordstraat, App. 134, 8000 Brugge, Belgique.

Il y a quelque temps, du 23 au 29 juin, le Groupe de travail a tenu un symposium sur la planification de l'environnement et l'intégration européenne à Ljubljana, en Yougoslavie. Trente participants venant de huit pays européens ont pris part aux discussions qui ont plus particulièrement porté sur le rôle du public dans la mise au point de la planification, et sur l'approche écologique de la planification du paysage.

Création d'un nouveau refuge à Samoa

Avec ses sept hectares, l'atoll Rose, de Samoa, est l'un des plus petits qui soient. Il vient d'être déclaré Refuge national de faune sauvage, afin de faire d'une région peu perturbée par l'homme, un sanctuaire pour les tortues marines, pour plus d'une douzaine d'espèces d'oiseaux de mer, et permettra l'étude scientifique. C'est le *U.S. Fish and Wildlife Service* qui a annoncé cette décision. Toute activité nécessitera l'obtention d'un permis.

Pas de braconnage à Ujung Kulon

D'après un rapport récent au WWF sur les activités scientifiques dans la réserve de Ujung Kulon, dans l'ouest de Java, l'espèce rare de rhinocéros unicolore de Java n'a pas subi de braconnage en 1973. On estime qu'il y a maintenant 40 à 50 de ces animaux dans la réserve, alors qu'il n'y en avait que 20 à 30 en 1967, à l'époque où le WWF a inauguré un programme de conservation, en coopération avec les autorités indonésiennes.

U.S. Fish and Wildlife Service (Service des animaux sauvages et des poissons)

Le *Bureau of Sport Fisheries and Wildlife* du Département de l'Intérieur américain s'intitule désormais, depuis le 1^{er} juillet, *U.S. Fish and Wildlife Service*. C'est essentiellement par le canal de cet organisme que le Gouvernement américain assume dans la pratique ses responsabilités concernant la conservation des poissons et des animaux sauvages. Cette agence ne s'occupe pas des pêcheries commerciales, ses activités dans ce domaine ayant été transférées au Département du Commerce en 1970, plus particulièrement au *Bureau of Commercial Fisheries* qui s'appelle maintenant *National Marine Fisheries Service*.

Notes sur les espèces mammifères disparues

Le «Document occasionnel» N° 8, publié dernièrement par l'UICN, est consacré aux espèces mammifères disparues, ou supposées disparues, depuis 1600. C'est une liste établie par H. A. et J. M. Goodwin, qui provient de sources variées. Elle fait état de 112 mammifères, dont on connaît la date de disparition, et de 5 espèces qui seraient disparues, mais sur lesquelles des doutes subsistent.

Présentée sous forme de tableaux, l'analyse chronologique des extinctions successives montre clairement l'évolution de l'emprise humaine sur la nature:

Extinction des espèces mammifères:

XVII ^e siècle	7
XVIII ^e siècle	11
XIX ^e siècle	27
XX ^e siècle	67

Cependant, une analyse détaillée du XX^e siècle selon des périodes de vingt ans, met en évidence le souci grandissant de l'homme pour le milieu naturel:

1900-1919	23
1920-1939	27
1940-1959	14
1960-	3
	67

BULLETIN UICN

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco. Subvention de l'UNESCO 1974 DG/2.1/414/39.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.